

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE RELATIVE A LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) ET A LA MISE A JOUR DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE LA BATIE ROLLAND

Par Arrêté n° 2018.08.18A du 13 août 2018, Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération MONTELMAR AGGLOMERATION a prescrit l'ouverture de l'enquête publique unique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme et à la mise à jour du zonage d'assainissement de la commune de LA BATIE ROLLAND.

Le PLU a pour ambition d'assurer le développement nécessaire de la commune et avisé dans le prélèvement d'espace pour notamment poursuivre le développement d'une offre résidentielle en déterminant des formes d'urbanisation permettant la diversification de l'offre en logements, une croissance démographique nécessaire et crédible et respectant la structure et l'organisation du village, de poursuivre l'essor économique de la commune et le développement des services et du commerce dans le village, de permettre le maintien de l'activité agricole, dans une commune où elle demeure de un acteur économique majeur et de protéger les espaces naturels remarquables et notamment les ripisylves du Jabron et du Vernenon.

Le plan de zonage d'assainissement délimite les zones où les constructions ont vocation à être raccordées au réseau public d'assainissement collectif ainsi que les zones d'assainissement non collectif concernant tout le reste du territoire.

Les projets de révision du PLU et de mise à jour du zonage d'assainissement de LA BATIE ROLLAND ne sont pas soumis à évaluation environnementale ni à ni étude d'impact. Le dossier d'enquête ne comporte donc pas de dossier environnemental.

L'autorité compétente en matière de Plan Local d'Urbanisme est la Communauté d'Agglomération MONTELMAR AGGLOMERATION.

Des informations peuvent être demandées auprès de la Direction de l'Urbanisme de la Communauté d'Agglomération MONTELMAR AGGLOMERATION, Centre municipal de Gournier, 19 avenue de Gournier, 26200 MONTELMAR - Nelly CONSTANT ☎ 04.75.00.25.90

Monsieur Maurice CARLES, ingénieur retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Cette enquête publique se déroulera, pendant une durée de **trente et un (31) jours**, à compter du **lundi 10 septembre 2018 (8h)** jusqu'au **mercredi 10 octobre 2018 (18h)**.

Le **commissaire enquêteur recevra le public pour recueillir ses observations et propositions**, à :

* La Mairie de LA BATIE ROLLAND, Mairie, Le Village, 26160 LA BATIE ROLLAND :

- | | |
|------------------------------|------------------|
| - vendredi 14 septembre 2018 | de 9h00 à 12h00 |
| - mercredi 26 septembre 2018 | de 13h30 à 16h15 |
| - jeudi 4 octobre 2018 | de 9h00 à 12h00 |

* La Direction de l'Urbanisme de l'Agglomération – Centre Municipal de Gournier, 19 avenue de Gournier, 26200 MONTELMAR :

- | | |
|----------------------------|------------------|
| - mercredi 10 octobre 2018 | de 15h00 à 18h00 |
|----------------------------|------------------|

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête avec un registre d'enquête publique sera consultable par le public.

CONSULTATION SUR PLACE - SUR SUPPORT PAPIER ET SUR POSTE INFORMATIQUE

- A la Direction de l'Urbanisme de la Communauté d'Agglomération MONTELMAR AGGLOMERATION (siège de l'enquête) Centre municipal de Gournier – 19 avenue de Gournier, 26200 MONTELMAR aux jours et heures habituels d'ouverture de la Direction (du lundi au jeudi de 8h à 12h et 14h à 18h et le

vendredi 8h à 12h et 14h à 17h)

- En Mairie de LA BATIE ROLLAND, Mairie, Le Village, 26160 LA BATIE ROLLAND, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et mercredi de 13h30 à 16h15).

CONSULTATION SUR LE SITE INTERNET de dématérialisation : <https://www.registre-dematerialise.fr/902>



Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra **consigner et adresser ses observations et propositions** :

- Directement sur les registres d'enquête tenus à sa disposition à la :
 - Direction de l'Urbanisme de la Communauté d'Agglomération MONTELMAR AGGLOMERATION, Centre municipal de Gournier – 19 avenue de Gournier, 26200 MONTELMAR aux jours et heures habituels d'ouverture de la Direction (du lundi au jeudi de 8h à 12h et 14h à 18h et le vendredi 8h à 12h et 14h à 17h)
 - Mairie de LA BATIE ROLLAND, Mairie, Le Village, 26160 LA BATIE ROLLAND, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et mercredi de 13h30 à 16h15).
- sur le registre dématérialisé tenu à sa disposition à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/902>
- par courriel à l'adresse e-mail associée : enquete-publique-902@registre-dematerialise.fr
- par voie postale, au commissaire-enquêteur (qui les annexera au registre d'enquête) :
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONTELMAR AGGLOMERATION Direction de l'Urbanisme
Commissaire enquêteur – Enquête publique relative la révision du PLU et la mise à jour du zonage
d'assainissement de LA BATIE ROLLAND
Centre Municipal de Gournier, 19 avenue de Gournier, 26200 MONTELMAR.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant une durée d'un an à l'issue de l'enquête publique

- dans les locaux de la Direction de l'Urbanisme de la Communauté d'Agglomération MONTELMAR AGGLOMERATION
- en Mairie de LA BATIE ROLLAND
- sur le site internet de la Communauté d'Agglomération MONTELMAR AGGLOMERATION : <https://www.montelimar-agglo.fr/>
- sur le site de dématérialisation : <https://www.registre-dematerialise.fr/902>
- à la Préfecture de la Drôme.

A l'issue de la procédure, le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération se prononcera par délibérations sur la révision du PLU et la mise à jour du zonage d'assainissement de la commune de LA BATIE ROLLAND, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis des personnes consultées et de la population.